

PROJETS SCOLAIRES

CRITÈRES D'ACCREDITATION POUR OBTENTION DU SCEAU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nom de l'organisation : _____
Nom de la personne responsable : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____
Télécopieur : _____
Courriel : _____
Site Internet : _____



À TROIS-RIVIÈRES, LE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE
LA VIABILITÉ DE
NOTRE MILIEU



TÉLÉCOPIEUR : 819 375-5865

Instructions : Les projets scolaires présentés doivent se réaliser sur le territoire de la ville de Trois-Rivières. Pour obtenir la certification, un projet scolaire doit satisfaire au moins à quatre des six exigences suivantes :

1. Le projet scolaire doit viser l'implication des jeunes en matière d'environnement.

2. Le projet assure l'intégration de jeunes ayant des difficultés d'apprentissage, des handicaps physiques ou qui proviennent de milieux défavorisés.

3. Il permet de développer chez les jeunes un sens de l'entrepreneuriat et assure l'assimilation de notions d'économie telles que : les conséquences des actions en d'impacts économiques, les actions à poser pour assurer une participation au financement, etc.

4. Le projet a pour objectif d'améliorer la performance environnementale de l'école ou de l'institution, notamment en ce qui a trait au traitement des matières résiduelles, de la gestion de l'eau, du verdissement, etc.

5. Le projet doit favoriser la participation et l'interaction entre des jeunes de différents groupes d'âge et de personnes âgées.

6. Le projet profite d'un soutien tangible : monétaire, en matériel ou une contribution en temps, d'au moins un partenaire externe. À ce chapitre, la Ville ou un organisme paramunicipal n'étant pas considérés.

